

SEANCE DU 21 MAI 2014 :

Le vingt et un mai deux mille quatorze à vingt heures trente le Conseil s'est réuni sous la présidence du Maire Mme LAGARDERE.

Tous les Conseillers sont présents.

FDAEC :

---

Le dossier est à présenter pour le 30 Mai.

Sont retenus par le Conseil :

- Achat d'une chambre froide,
- Achat d'une auto-laveuse,
- Achat d'un lave-vaisselle,
- Achat d'un photocopieur.

Pour les projets d'équipement de la salle Tartarin les devis établis sont présentés au Conseil. D'autres devis seront demandés au moment de la réalisation. Il s'agit pour l'instant de présenter une demande de subvention.

Pour le photocopieur il est décidé de procéder à l'achat immédiatement afin d'éviter une panne car il n'y a plus de pièces de rechange pour l'ancien. Les deux devis présentés sont étudiés par le Conseil qui retient l'offre de l'entreprise DUFFAU de LANGON pour 5.040 € HT.

La clôture de l'école ne sera pas présentée dans ce dossier car le devis n'est pas encore établi mais les travaux seront tout de même exécutés en 2014.

LOGEMENTS COMMUNAUX :

---

Corinne ROUSSEAU et Thomas BALUTEAU font un compte rendu de la visite des logements communaux.

Il est à noter pour le logement des douches que l'eau entre côté ouest et qu'il y a beaucoup d'humidité dans les chambres.

Pour le lotissement des Cureaux chez Mme VAUTRIN et M. ARMAGNAC le mur de la salle de bains est imprégné d'eau. Une intervention urgente est nécessaire. Il n'y a pas de clés pour le garage.

Chez M. BORDES il y a un désordre dans les gouttières.

Dans l'ensemble de ces cinq logements on retrouve des problèmes dans la fermeture des baies vitrées, le double vitrage, les fermetures des portes, les robinets.

Afin de faire ces petites réparations il est décidé de faire appel aux artisans locaux : BALUTEAU, GOURGUES, MENUISERIE DU CIRON , CARRETEY.

#### QUESTIONS DIVERSES :

---

SICTOM : Stéphane ESPUNY indique que le budget a été voté sans augmentation des tarifs de collecte.

CDC : les commissions ont été formées. Stéphane ESPUNY siègera à la voirie et le Maire à la Commission Ressources Humaines dans laquelle les salaires des agents des deux CDC fusionnées vont devoir être harmonisés. Il faut aussi travailler au maintien du service du transport à la demande remis en cause par la commune de Bazas.

Syndicat d'électrification : il est composé de 27 communes et a été créé en 1927. M. LABOUYRIE élu de LARTIGUE représente notre secteur.

Syndicat ambulance : le Maire de Captieux a été élu Président. Le nombre de transport est en augmentation. Le budget est diminution car la participation des communes est passé de 1,50 € à 0,10 € à la demande de la commune de BERNOS. Des véhicules sont à renouveler.

DFCI : Le Maire fait un compte rendu de l'assemblée Générale. Elle indique que M. de PREMARE sera informé des déclarations de chantiers forestiers afin qu'il puisse suivre ce dossier avec le représentant de la municipalité pour ce dossier (M. ESPUNY).

Cantonnier : le Maire rend compte de la réunion intervenue avec les Maires bénéficiant de la mise à disposition de l'agent. La convention de mise à disposition expire au 31 décembre prochain. Il a été demandé à chaque commune de réfléchir à son renouvellement. Monsieur BOUIC pense qu'il serait souhaitable qu'un tracteur plus performant soit mis à la disposition de cet agent.

AGIR à domicile et SIAD : Bernard GOURGUES représentera la commune

SIVOS de Bazas : les communes vont devoir participer car il y a 16.000 € d'impayés.